

## DELIBERATION CA066-2023

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;**  
**Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;**  
**Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 15 décembre 2022 ;**  
**Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;**  
**Vu l'arrêté n° 2022-120 du 3 juillet 2022 portant délégation de signature en faveur de M. Didier BOUQUET ;**  
**Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 6 juillet 2023 ;**

**Objet de la délibération : Création du DIU « PRATIC »**

**Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 13 juillet 2023, le quorum physique étant atteint, arrête :**

La création du DIU « PRATIC » est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,*  
*Le directeur général des services*  
**Didier BOUQUET**  
Signé le 18 juillet 2023

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Affiché et mis en ligne le : 18 juillet 2023**

## Fiche maquette de formation CFVU

**UFR ou structure : UFR Santé**

**Avis favorable du Conseil d'UFR du : 14 juin 2023**

**Passage à la CFVU du : 12 juillet 2023**

**Rentrée universitaire : 2023-2024**

**Formation concernée :  
DIU Pratique de recherche Clinique (PRATIC)**

**Création de maquette**

**Modification de maquette**

**Nature des modifications :**

**Structure :**

Création ou modification ou déplacement d'UE / EC

Changement d'ECTS

Mise en place ou retrait de parcours

**Modalités de contrôle des connaissances :**

Modification des conditions de validation

Modification de coefficient(s)

Modification d'épreuve(s) (nature, durée ...)

**Charges d'enseignement :**

Modification du volume horaire

Mutualisation ou démutualisation

Incidence financière

(joindre un argumentaire)

**Avis et remarques éventuelles du SMAF :**

**Détail des modifications à compléter sur la page suivante :**

			<b>Avis</b> Favorable/Défavorable /Recommandation
Avis du SMAF	Tableau de modélisation	<b>4 juillet 2023</b>	
Vote du Conseil d'UFR	Maquette complète	<b>14 juin 2023</b>	
Vote de la CFVU	Maquette complète	<b>12 juillet 2023</b>	
Vote du CA	Maquette complète	<b>12 juillet 2023</b>	

Reçu aux services centraux le .....

## Identification

### § COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR Santé  
Contact : Giovanni  
PETIT Téléphone :  
0241735947  
E-mail : giovanni.petit@univ-angers.fr

### § COMPOSANTE ASSOCIEE

Non concerné

### § AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Université d'Angers (centre coordonnateur)  
Université de Saint-Etienne  
Université de Brest

### § PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Université de Saint Etienne</li> <li>- Université de Brest</li> </ul> <p>Une convention de partenariat sera conclue avec les universités de Saint Etienne et Brest et fixera la contribution, les engagements et les rôles respectifs incluant le financement de la création et du suivi du e-Learning par LabUA</p>
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus..) :	<p>CHU d'Angers – Maison de la Recherche Clinique Direction de la recherche clinique et de l'innovation interdépartementale (DRC2I)</p>

Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Université et CHU d'Angers</li> <li>- Université et CHU Saint Etienne</li> <li>- Université et CHU de Brest</li>   <li>- Centre Hospitalier de Cholet</li> <li>- Centre Hospitalier du Mans</li> <li>- Centre Hospitalier de Laval</li> <li>- Centre Hospitalier du Haut-Anjou</li> <li>- Centre Hospitalier de Saumur</li> <li>- Centre de santé mentale du Cesame</li> <li>- Centre de rééducation des Capucins.</li> <li>- Département de Médecine Générale de l'UFR Santé</li> <li>- Département de Formation Continue de l'UFR Santé</li> </ul>
---	---

### § **MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :**

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	X
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

### § **ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :**

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Pierre-Marie ROY	Université et CHU d'Angers	PU-PH	0665806611	PMRoy@chu-angers.fr
Laurent POIROUX	Université et CHU d'Angers	MCF-IDE	0665806976	LaPoiroux@chu-angers.fr
Silvy LAPORTE	Université et CHU de Saint-Etienne	MCU-PH		Silvy.laporte@chu-st-etienne.fr
Francis COUTURAUD	Université et CHU de Brest	PU-PH		Francis.couturaud@chu-brest.fr

### § **DATE D'OUVERTURE**

Année Universitaire :  
2023/2024 Début des cours :  
Novembre 2023

### § **LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU**

1 groupe : Université d'Angers – UFR santé  
1 groupe : Université de Saint-Etienne – UFR  
Santé 1 groupe : Université de Brest – UFR  
Santé

## § CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Angers	Giovanni PETIT <a href="mailto:giovanni.petit@univ-angers.fr">giovanni.petit@univ-angers.fr</a> Tél : 02 41 73 59 47	Clémence MONTLOIN clemence.montloin@univ-angers.fr
Saint Etienne		Florence MASSART Assistante Formation Continue 04 77 42 14 61 florence.massart@univ-st-etienne.fr
Brest	Nathalie SARRADIN	

## Contexte / Opportunité / Originalité

### **Historique/Contexte**

La recherche clinique concerne aujourd'hui l'ensemble des acteurs de la santé et dépasse notablement le monde hospitalo-universitaire des médecins-enseignants-chercheurs.

Que ce soit pour :

- la réalisation ou la direction d'un mémoire ou d'une thèse d'exercice clinique,
- une action d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles,
- participer à une étude clinique,
- ou conduire personnellement un travail de recherche clinique éventuellement en répondant à un appel à projet de type PHRC (Projet Hospitalier de Recherche Clinique inter-régional ou national),

des connaissances spécifiques et des compétences pratiques en recherche clinique sont nécessaires.

Si des connaissances théoriques sont éventuellement accessibles sur le net (moyennant une recherche appropriée), elles sont rarement adaptées à un besoin spécifique et pratique.

L'objectif de ce DIU de formation pratique à la **Recherche Clinique** est ainsi de permettre d'acquérir les connaissances et les compétences en recherche clinique pour mener à bien un projet personnel, en particulier pour être investigateur (avec l'obtention du certificat de Bonnes Pratiques Cliniques), pour encadrer, élaborer, conduire et valoriser un projet de recherche clinique.

Il s'adresse principalement aux Internes et Docteurs de Médecine et de Pharmacie, aux Sages-Femmes et psychologues, aux infirmières et kinésithérapeutes ainsi qu'à tout professionnel intéressé par la recherche clinique souhaitant progresser dans la mise en place de projets de recherche.

L'objectif final est de donner une culture commune de la recherche Clinique à tous les acteurs, intégrant les aspects scientifiques, réglementaires, administratifs et pratiques.

### **Opportunité/originalité**

Le DIU de Recherche Clinique est complémentaire des autres formations dans le domaine de la recherche délivrées dans les différentes Universités participantes. Il est original par son axe très pratique et sa formation mixte avec une grande partie en distanciel et des ateliers pratiques interactifs organisés dans chaque université participante. La participation au DIU donne droit au certificat de « Bonnes Pratiques Cliniques » en recherche.

A noter qu'à partir de 2023, le DIU PRatiC intègre la formation à la recherche paramédicale qui était antérieurement organisée dans un DU spécifique. Cette organisation commune témoigne du caractère transdisciplinaire et transprofessionnel de la recherche clinique.

Le DIU PRatiC peut être aussi couplé à d'autres formations à la recherche et en particulier, sur Angers, avec le Master II « Valorisation de la Recherche Officinale » et le Master II « Biologie et Santé ».

### **Partenariat/soutiens**

Le DIU est organisé avec le soutien à Angers de :

- La maison de la Recherche Clinique du CHU d'Angers
- La Direction de la recherche clinique et de l'innovation interdépartementale qui regroupe le CHU d'Angers, les centres hospitaliers de Cholet, du Mans, de Laval, du Haut-Anjou et de Saumur, le centre de santé mentale du Cesame et le centre de rééducation des Capucins.
- Le Département de Médecine Générale de l'UFR Santé

Le DIU est organisé avec le soutien à Saint-Etienne de :

- L'Unité de Recherche Clinique, Innovation, Pharmacologie du CHU de Saint-Etienne
- La direction des Affaires médicales et de la recherche du CHU de Saint-Etienne
- Le pôle de Santé Publique et de Recherche Clinique du CNU de Saint-Etienne.

Le DIU est organisé avec le soutien à Brest :

- Du CIC (Coordinateur Pr Leroyer)
- De la DRCI
- De l'UFR Médecine (Vice-doyen à la recherche Pr Couturaud)

## Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

### § CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR			
Date de passage du CFVU			
Date de passage au CA	30 septembre 2021		

## Modalités d'accès au diplôme

### **Type de formation**

- Formation Initiale       Formation Continue

### **Code NAF**

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

### **Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)**

- Étudiants
- Salariés
- Libéraux
- Demandeurs d'emploi

**Pr  requis n cessaire**

N ant

**Niveau d'entr e au dipl me (FC Sant  non concern e)**

IV (Bac)  III (Bac +2)  II (Bac+3)  I (Bac+4 ou 5)  Hors niveau

**Niveau de sortie au dipl me (FC Sant  non concern e)**

IV (Bac)  III (Bac +2)  II (Bac+3)  I (Bac+4 ou 5)  Hors niveau

**Cycle du dipl me**

1<sup>er</sup> cycle (Licence)  2<sup> me</sup> cycle (Master)  3<sup> me</sup> cycle (Doctorat)

## Conditions d'admission

**Capacit  d'accueil (effectif maximum)**

30 par Universit  soit 60 au maximum

### **Procédure de recrutement**

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'Université de rattachement (Angers, Saint Etienne ou Brest) et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : lettre de motivation avec présentation succincte du projet de recherche personnel, ateliers envisagés, CV, copie du diplôme.

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

### **Composition de la commission de recrutement sur Angers :**

<b>Nom et Fonction au sein de la commission</b>	<b>Université de rattachement</b>	<b>Statut</b>	<b>E-mail</b>
Pierre-Marie Roy Président	Université et CHU d'Angers	PU-PH en médecine (MD&PhD)	PMRoy@chu-angers.fr
Laurent POIROUX	Université et CHU d'Angers	MCF-IDE	LaPoirux@chu-angers.fr
Sébastien FAURE	Université et CHU d'Angers	PU-PH en pharmacie (MD&PhD)	sebastien.faure@univ-angers.fr

### **Composition de la commission de recrutement sur Saint-Etienne :**

<b>Nom et Fonction au sein de la commission</b>	<b>Université de rattachement</b>	<b>Statut</b>	<b>E-mail</b>
Silvy Laporte	Université et CHU de Saint-Etienne	MCU-PH	Silvy.laporte@chu-st-etienne.fr
Patrick Mismetti	Université et CHU de Saint-Etienne	PU-PH	Patrick.mismetti@chu-st-etienne.fr
Edouard Ollier	Université et CHU de Saint-Etienne	MCU-PH	Edouard.ollier@chu-st-etienne.fr

### **Composition de la commission de recrutement sur Brest :**

<b>NOM et Fonction au sein de la commission</b>	<b>Université de rattachement</b>	<b>Statut</b>	<b>E-mail</b>
Francis Couturaud	Université et CHU de Brest	PU-PH	Francis.couturaud@chu-brest.fr
Cécile Tromeur	Université et CHU de Brest	MCU-PH	Cecile.tromeur@chu-brest.fr



**Dispenses de cours :**

Les dispenses de (certains) cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat. Les cours pour lesquels la participation de l'apprenant ne sera pas obligatoire seront établis lors de la validation de son inscription.

- **Dispenses de cours possible pour cette formation**

OUI

NON

**Les dispenses de (certains) cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION.**

## Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

**Objectif(s) du diplôme**

Les objectifs généraux de la formation sont de permettre aux participants, à l'issue de la formation, de partager une culture commune de la recherche clinique à tous les acteurs de la recherche et de mener à terme un projet personnel en recherche clinique et plus spécifiquement :

- Être investigateur d'un projet de recherche clinique académique ou industriel
- Évaluer la faisabilité et l'intérêt de la participation à un projet de recherche clinique
- Encadrer un travail de recherche clinique
- Élaborer, conduire et valoriser un projet de recherche clinique

**Compétences visées par l'obtention du diplôme**

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Comprendre les principes méthodologiques et réglementaires pour la réalisation d'études cliniques ;
- Appréhender les spécificités des différents types de recherche et des différents contextes cliniques ;
- Inclure dans une étude et réaliser le suivi d'un patient dans le cadre de la pratique clinique courante ;
- Évaluer les possibilités, avantages et inconvénients à participer à un projet de recherche clinique industriel ou académique comme investigateur ;
- Faire une recherche bibliographique à partir d'une question de recherche ;
- Élaborer un protocole de recherche clinique ;
- Encadrer un projet de recherche clinique notamment dans le cadre d'une thèse d'exercice ou d'un mémoire de spécialité ;
- Répondre à un appel d'offre de type PHRC ;
- Présenter un travail de recherche dans un congrès scientifique ;
- Rédiger un article scientifique.

**Métiers/Profils concernés par la formation**

- Internes, Docteurs-Juniors et Docteurs en Médecine
- Internes et Docteurs en Pharmacie
- Sages-Femmes, psychologues
- Infirmiers, Kinésithérapeutes
- Autres professionnels de santé intéressés par la recherche clinique sur appréciation de la commission de recrutement de l'Université concernée

## Organisation de la formation

**Durée totale de la formation : 105,5 h dont 87,75 obligatoires**

E- Learning : 46,5 heures dont 42,5 obligatoires

Classes virtuelles : 10 Heures obligatoires

Heures en Présentiel : 49 heures dont 28 obligatoires

Stage : NON

**Calendrier Universitaire :**

Annuel : sur 1 année universitaire  Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre : précisez- Année civile

Début de l'enseignement en novembre de l'année N et fin des cours au plus tard en octobre de l'année N+1.

**Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):**

1 session par an d'octobre/novembre à septembre.

Le DIU est mis en place dans les Universités d'Angers (centre coordonnateur), de Saint-Etienne et de Brest.

Il s'articule autour de :

- Un enseignement en ligne commun pour l'ensemble des participants réalisé par les enseignants des différentes universités. Cet enseignement en ligne comprend des cours sous la forme de présentations enregistrées, des questions courtes et/ou à choix multiples, un e-Forum et des classes virtuelles.  
La gestion administrative et pratique de l'enseignement en ligne est réalisée par l'Université d'Angers (LabUA)
- Des ateliers pratiques organisés localement dans chacune des universités,
- L'accompagnement d'un projet personnel réalisé localement dans chacune des universités.

## PROGRAMME DETAILLE

Titre Module	Compétences attendues (De quoi les stagiaires devront-ils être capables à la fin du cours/du module)	N°	Titre session	Contenu (Quel contenu pour atteindre les compétences visées)	Durée distanciel	Durée présentiel
Présentation		CO	Top départ !	Organisation du DIU - gestion des e-learning et des Forum (CV) - Visio	2	
Module 1	Compétences attendues	N°	Titre session	Contenu		
<b>Module 1 :</b> Raisonnement scientifique et principes méthodologiques  <b>Responsables pédagogiques :</b> Pierre-Marie Roy Silvy Laporte Francis Couturaud	Savoir et comprendre le raisonnement scientifique et les principes méthodologiques en recherche clinique Appréhender les différents types d'études cliniques	M1-1	Vous avez dit science et EBM ?	Bases du raisonnement scientifique et de la <b>médecine basée sur des preuves</b>	0,75	
		M1-2	Observer	Principes des études pharmaco- épidémiologiques et de leur analyse	0,75	
		M1-3	Traiter	Principes des études thérapeutiques et de leur analyse	0,75	
		M1-4	Diagnostiquer	Principes des études diagnostiques et de leur analyse	0,75	
		M1-5	Améliorer sa pratique	Principes des études d'intervention sur les pratiques et de leur analyse	0,75	
		M1-6	Se montrer supérieur	Principes des études visant à démontrer une supériorité quantitative et de leur analyse <b>statistique</b>	0,75	
		M1-7	Au moins aussi bien	Principes des études de non-infériorité (équivalence) et de leur analyse statistique	0,75	
		M1-8	Les scores	Principes des études visant à élaborer et à valider un score diagnostique ou pronostique	0,75	
		M1-9	Analyser qualitativement	Principes des études qualitatives et de leur analyse	0,75	
		M1-10	Médico-éco &co	Principes des analyses médico- économique et de leur analyse statistique	0,75	
		M1-S	Au final... saison 1	Synthèse du module 1 (CV)- Visio	2	

Module 2	Compétences attendues	N°	Titre session	Contenu		
<b>Module 2 :</b> Principes éthiques et réglementaires de la Recherche Clinique en France  <b>Responsables Pédagogiques :</b> Elsa Parot Silvy Laporte Valentine Guiton	Savoir et comprendre les principes éthiques de la recherche clinique Connaître les conditions réglementaires et législatives de la recherche clinique en France	M2-1	Etre dans les clous	Législation de la recherche clinique en France: qualification des études	0,75	
		M2-2	Ethique et toc	Ethique de la recherche, Information et consentement du patient, Comité de Protection des Personnes	0,75	
		M2-3	Donner ses données	Qualité et gestion des données, Loi informatique et liberté, sécurité informatique	0,75	
		M2-4	Les conserves	Conservation d'échantillons biologiques et recherche sur échantillons	0,75	
		M2-5	Le Comité Haddock	Comité directeur, comité indépendant de surveillance et comité d'adjudication des événements critiques	0,75	
		M2-6	Les supporters	Rôles des différentes structures impliquées dans la recherche (DRCI, DR2CI, CRC, CIC, cellules de recherche...)	0,75	
		M2-7	La lenteur administrative...	Démarches administratives et réglementaires et leurs délais	0,75	
		M2-8	La triche	Règles de publication, fraudes scientifiques et conflits d'intérêt	0,75	
		M2-S	Au final... saison 2	Synthèse du module 2 (CV) - Visio	2	
Module 3	Compétences attendues	N°	Titre session	Contenu		
<b>Module 3 :</b> Etre investigateur en pratique  <b>Responsables Pédagogiques :</b> Jean-Christophe Callahan Sandrine Accasat Francis Couturaud	Participer en tant qu'investigateur associé ou investigateur principal à une étude académique ou industrielle	M3-1	Investigateur quesaquo ?	Rôles et responsabilités de l'investigateur	0,75	
		M3-2	Que font les autres ?	Rôles et responsabilités des autres acteurs de la recherche (ARC/IRC/TEC /datamanager/biostat/ promoteur)	0,75	
		M3-3	Combien ça coûte ?	Les conditions financières de participation à une étude	0,75	
		M3-4	Qu'est ce qu'on gagne ?	L'impact sur la qualité de prise en charge des patients, impact pour le service, valorisation scientifique	0,75	
		M3-5	Est-ce possible ici ?	La faisabilité à titre individuel et collectif (services)	0,75	
		M3-7	Comment je fais maintenant ?	Veiller au déroulement pratique d'une étude dans son service - difficultés rencontrées et solutions	0,75	
		M3-S	Au final... saison 3	Synthèse du module 3 (CV) - Visio	2	
Module 4	Compétences attendues	N°	Titre session	Contenu		
<b>Module 4 :</b> Elaborer un travail de recherche clinique/  <b>Responsables Pédagogiques :</b> Pierre-Marie Roy Edouard Ollier Cécile Tromeur	Savoir élaborer un protocole de recherche clinique de l'idée initiale à la mise en place de l'étude	M4-1	Qu'est ce que j'en sais	Analyser la bibliographie et les éléments utiles pour conduire sa propre recherche	0,75	
		M4-2	Le bonheur est dans le pré	Progresser d'une idée de recherche à une hypothèse scientifique (quel résultat attendu ?)	0,75	
		M4-3	Je n'ai pas compris la question	Formaliser la question de recherche pour choisir la méthodologie adaptée	0,75	
		M4-4	Combien de patients ?	identifier les éléments permettant de calculer le nombre de sujets nécessaires	0,75	
		M4-5	Combien ça coûte ?	Estimer un budget	0,75	
		M4-6	Qu'est ce que je note ?	Définir et gérer les données utiles d'une étude (CRF)	0,75	
		M4-7	Est-ce possible ?	Estimer les éléments de faisabilité pratique (nombre de centres, capacité d'inclusion, recueil des données, éléments de suivi)	0,75	
		M4-8	Flash info	Rédiger un formulaire d'information et de consentement	0,75	
		M4-9	De l'aide	Trouver de l'aide et choisir l'appel à projet approprié: apport des équipes et des réseaux de recherche	0,75	
		M4-S	Au final... saison 4	Synthèse du module 4 (CV) - visio	2	

Module 5	Compétences attendues	N°	Titre session	Contenu		
<b>Module 5 :</b> Conduire et valoriser  <u>Responsables Pédagogiques :</u>  Pierre-Marie Roy Patrick Mismetti Cécile Tromeur	Savoir conduire, accompagner et valoriser sa recherche clinique	M5-1	C'est parti !	Faire un planning et mettre en place une étude monocentrique ou multicentrique	0,75	
		M5-2	Comment ça va ?	Accompagner un projet de recherche clinique en tant qu'investigateur principal (suivi, aides, newsletter...)	0,75	
		M5-3	On n'avait pas prévu cela	Les outils d'adaptation - amendement	0,75	
		M5-4	On y est presque	Gérer la fin d'une étude, le plan d'analyse, le gel de base, la clôture des centres...	0,75	
		M5-5	Enfin	Les résultats et leur interprétation - Analyse principale et analyses exploratoires -	0,75	
		M5-6	Après l'effort...	La valorisation des données de la recherche et des acteurs de la recherche, information des patients des résultats	0,75	
		M5-7	S'afficher	Faire une communication affichée (poster) à un congrès scientifique	0,75	
		M5-8	J'aurais voulu être un acteur..	Faire une communication orale à un congrès scientifique	0,75	
		M5-9	Les écrits restent	Rédiger un article scientifique	0,75	
		M5-10	Avez-vous des questions ?	soumettre son article et répondre aux reviewers	0,75	
		M5-S	Au final... saison 5	Synthèse du module 5 (CV) - visio	2	

Module 6	Compétences attendues	N°	Titre session	Contenu		
<b>Module 6 :</b> Recherche en situation spécifique  <u>Responsables pédagogiques :</u> Pierre-Marie Roy Silvy Laporte Francis Couturaud	Appréhender la recherche dans des situations spécifiques (participation à un minimum de 5 sessions)	M6-1	Les petits	Recherche en pédiatrie	0,75	
		M6-2	Les pressés	Recherche en situation d'urgence	0,75	
		M6-3	Les oubliés	Recherche chez les personnes en situation de protection, de restriction de liberté et chez les femmes enceintes	0,75	
		M6-4	Les malades qui s'ignorent	Recherche chez le volontaire sain	0,75	
		M6-5	A la maison	Recherche en soins primaires	0,75	
		M6-6	A la pharmacie	Recherche par/pour les pharmaciens	0,75	
		M6-7	A l'hôpital d'à côté	Recherche en hôpital général	0,75	
		M6-8	Sur ce qu'on a noté	Recherche sur des (grandes) bases de données existantes	0,75	
		M6-9	Par moi	Recherche par et pour les infirmières	0,75	
		M6-10	Par moi aussi	Recherche par et pour les sages-femmes	0,75	
		M6-11	Aussi par moi	Recherche par et pour les kinésithérapeutes	0,75	
		M6-12	Pourquoi pas moi	Enjeux de la recherche paramédicale	0,75	

Module 7	Compétences attendues	N°	Titre session	Contenu		
<b>Module 7</b> Ateliers pratiques  <u>Responsables Pédagogiques</u> : Pierre-Marie Roy Silvy Laporte Karine Lacut	Acquérir un savoir faire pratique correspondant aux besoins et souhaits de l'apprenant (participation à un minimum de 4 ateliers)	M7-A1	Lire	Base de lecture critique d'article scientifique		3,5
		M7-A2	le B.A. BA de la BU	Base de la recherche bibliographique		3,5
		M7-A3	Enquêter	Faire une recherche bibliographique systématique et comprendre une méta-analyse sur données résumées		3,5
		M7-A4	Face à face	Etre investigateur - annonce d'une étude et recueil d'un consentement auprès d'un patient ou d'un proche (simulation)		3,5
		M7-A5	Motiver les troupes	Accompagner un projet de recherche clinique en tant qu'investigateur principal et chef de projet (suivi, aides, newsletter...)		3,5
		M7-A6	La base	Construire et gérer une base de données (EPIDATA, REDCap -Research Electronic Data Capture)		3,5
		M7-A7	Les Stats	Comprendre et faire les analyses statistiques simples		3,5
		M7-A8	L'appel	Réussir à un appel d'offre -		3,5
		M7-A9	L'endurance	Finaliser un protocole et les documents nécessaires		3,5
		M7-A10	La qualité	conduire une étude qualitative		3,5
		M7-A11	Bien parler	faire une présentation power-point et une communication orale à un congrès scientifique		3,5
		M7-A12	Bien écrire	Rédiger un article scientifique , soumettre et répondre aux reviewers		3,5

Module 8	Compétences attendues	N°	Titre session	Contenu		
<b>Module 8 :</b> Projet personnel  <u>Responsables Pédagogiques</u> : Pierre-Marie Roy Silvy Laporte Karine Lacut	Réalisation du travail personnel choisi par l'apprenant lors de son inscription pouvant être : La mise en place d'une étude dans un service, La rédaction d'un protocole de recherche, L'encadrement d'une thèse , La rédaction d'un article scientifique à partir d'un travail de recherche réalisé...	M8-1	Mon projet	Définition du projet personnel		3,5
		M8-2	On avance, on avance	Travail avec tuteur		3,25
		M8-3A	Au final - dernière saison - <b>EXAMEN</b> SESSION JUIN	Participation à la présentation des projets lors de la validation du DIU		3,5
		M8-3B	Au final - dernière saison - <b>EXAMEN</b> SESSION SEPTEMBRE	Participation à la présentation des projets lors de la validation du DIU		3,5

## MODELISATION APOGEE

Intitulé de l'élément (60 caractères maxi)	Cocoe du cours	Code Nature	Participe aux charges	E-learning	CM	TD	H/etud	Mutualisé		Co-animé Non ou Nbre d'intervenants	ECTS	Coef	Session 1			Session 2				
								O/N	Avec				Nature EPR	Durée	Coef.	Nature EPR	Durée	Coef.		
Module 1	CO	MATI	oui	1			1	N		3										Validation par Assiduité
	M1-1	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M1-2	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M1-3	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M1-4	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M1-5	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M1-6	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M1-7	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M1-8	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M1-9	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M1-10	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
M1-S	MATI	oui	2			2	N		3										Validation par Assiduité	
Module 2	M2-1	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M2-2	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M2-3	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M2-4	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M2-5	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M2-6	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M2-7	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M2-8	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M2-S	MATI	oui	2			2	N		3										Validation par Assiduité
Module 3	M3-1	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M3-2	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M3-3	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M3-4	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M3-5	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M3-6	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M3-S	MATI	oui	2			2	N		3										Validation par Assiduité
Module 4	M4-1	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M4-2	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M4-3	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M4-4	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M4-5	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M4-6	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M4-7	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M4-8	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M4-9	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M4-S	MATI	oui	2			2	N		3										Validation par Assiduité

Intitulé de l'élément (60 caractères maxi)	Cocoe du cours	Code Nature	Participe aux charges	E-learning	CM	TD	H/etud	Mutualisé		Co-animé Non ou Nbre d'intervenants	ECTS	Coef	Session 1			Session 2				
								O/N	Avec				Nature EPR	Durée	Coef.	Nature EPR	Durée	Coef.		
Module 5	M5-1	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M5-2	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M5-3	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M5-4	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M5-5	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M5-6	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M5-7	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M5-8	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M5-9	MATI	oui	2			2	N		3										Validation par Assiduité
Module 6	M6-1	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M6-2	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M6-3	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M6-4	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M6-5	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M6-6	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M6-7	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M6-8	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
	M6-9	MATI	oui	1,5			1,5	N		Non										Validation par Assiduité
Module 7	M7-A1	MATI	oui			4	4	N		Non										Validation par Assiduité
	M7-A2	MATI	oui			4	4	N		Non										Validation par Assiduité
	M7-A3	MATI	oui			4	4	N		Non										Validation par Assiduité
	M7-A4	MATI	oui			4	4	N		Non										Validation par Assiduité
	M7-A5	MATI	oui			4	4	N		Non										Validation par Assiduité
	M7-A6	MATI	oui			4	4	N		Non										Validation par Assiduité
	M7-A7	MATI	oui			4	4	N		Non										Validation par Assiduité
	M7-A8	MATI	oui			4	4	N		Non										Validation par Assiduité
	M7-A9	MATI	oui			4	4	N		Non										Validation par Assiduité
Module 8	M8-1	MATI	oui			4	4	N		Non										Validation par Assiduité
	M8-2	MATI	oui			8	8	N		Non										Validation par Assiduité
	M8-3	MATI	oui			8	8	N		Non										Validation par Assiduité
<b>Examen</b>		<b>BLOC</b>																	<b>VAL si 10/20 mini</b>	
Examen Soutenance de projet											1	CT Oral	30 min	1	CT Oral	30 min	1		30 min / candidat, mais présence toute la demi-journée (3,5h)	

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Intervenant	Statut Fonct UA, Fonct Hors UA, vacataire	Profession	Etablissement	E mail	Heures TD réalisées					A payer oui/Non	
					Heures E-learning à rémunérer par Angers (année de création 1H=2H)	Heures classes virtuell es à rémuné rer par Angers	Heures ateliers à rémunérer par chaque site	Heures en présentiel à rémunérer par chaque site	Heures au global		
ABRAHAM Pierre	Fonct UA	Médecin - PUPH	UA et CHU d'Angers	pierre.abraham@univ-angers.fr				4		4	non
ANNWEILLER Cédric	Fonct UA	Médecin - PUPH	UA et CHU d'Angers	cedric.annweiller@univ-angers.fr				4		4	non
AUGEREAU Cindy	Vacataire	Attachée de Recherche	CHU Angers	cindy.augereau@chu-angers.fr				4		4	oui
BLANCHET Odile	Vacataire	Médecin - PH	CHU Angers	OdBlanchet@univ-angers.fr		1				1	oui
CALLAHAN Jean-Christophe	Vacataire	Médecin - PH	CH Le Mans	jccallahan@ch-lemans.fr		1	2		12	15	oui
CHRETIEN Jean-Marie	Vacataire	Ingénieur - datamanager	CHU Angers	JMChretien@chu-angers.fr		2		4		6	oui
DARSONVAL Astrid	Vacataire	Pharmacienne - PH	CHU Angers	AsDarsonval@chu-angers.fr		1				1	oui
DESCATHA Alexis	Fonct UA	Médecin - PUPH	UA et CHU d'Angers	Alexis.descatha@univ-angers.fr				4		4	non
DOUILLET Delphine	Vacataire	Médecin - PHC	CHU Angers	Delphineouillet@gmail.com		1		8		9	oui
DUBEE Vincent	Fonct UA	Médecin - PUPH	UA et CHU d'Angers	vincent.dubee@chu-angers.fr				4		4	non
FAURE Sébastien	Fonct UA	Pharmacien	UA et CHU d'Angers	sebastien.faure@univ-angers.fr		1			12	13	oui
GABLE Béatrice	Vacataire	ARC/TEC	CHU Angers	BeGable@chu-angers.fr		1			12	13	oui
MERCAT Alain	Fonct UA	Médecin - PUPH	UA et CHU d'Angers	AlMercat@chu-angers.fr		1				1	non
MOUMNEH Thomas	Vacataire	Médecin - PH	CHU Angers	Thomas.moumneh@chu-angers.fr				4		4	oui
PARROT Elsa	Vacataire	Médecin - PH	CHU Angers	elsa.parrot@chu-angers.fr		1	2			3	oui
PELLIER Isabelle	Fonct UA	Médecin - PUPH	UA et CHU d'Angers	IsPellier@chu-angers.fr		1				1	non
RAMON Aline	Fonct UA	Médecin - MCUPH	UA et CHU d'Angers	aline.ramond@univ-angers.fr		1				1	oui
RIOU Jérémie	Fonct UA	Biostatisticien - MCUPH	UA et CHU d'Angers	jeremie.riou@univ-angers.fr		1		4		5	non
ROY Pierre-Marie	Fonct UA	Médecin - PUPH	UA et CHU d'Angers	pierremarie.roy@univ-angers.fr		5	6	8	12	31	non
SAVARY Dominique	Fonct UA	Médecin - PAPH	UA et CHU d'Angers	savary.dominique@chu-angers.fr		2				2	non
A définir									8	8	oui
TOTAL avec tous les ateliers ouverts					20	10		48	56	134	
Vacataires					10	4		20	36	70	
Universitaires non payés					10	6		28	20	64	
TOTAL Année 1 avec *4 ateliers ouverts seulement pour le budget de création du DIU					20	10		20	56	106	
Vacataires année 1					10	4		12	36	62	
Universitaires non payés					10	6		8	20	44	
ACCASSAT Sandrine	Vacataire	Médecin - PH	CHU Saint-Etienne	sandrine.accassat@chu-st-etienne.fr		1	2	4	4	11	
BOYER Florence	Vacataire	Psychologue	CHU Saint-Etienne	florence.boyer@chu-st-etienne.fr		1		4	4	9	
CHAPELLE Céline	Vacataire	Statisticienne	CHU Saint-Etienne	celine.chapelle@chu-st-etienne.fr				8	8	16	
DEYGAS Béatrice	Vacataire	ARC Chef de projet	CHU Saint-Etienne	beatrice.devgas@chu-st-etienne.fr		2	2	12	12	28	
GARCIN Arnaud	Vacataire	ARC Chef de projet	CHU Saint-Etienne	Arnaud.Garcin@chu-st-etienne.fr		2				2	
LABRUYERE Carine	Vacataire	ARC Chef de projet	CHU Saint-Etienne	carine.labruyere@chu-st-etienne.fr		5		4	4	13	
LAPORTE Silvy	Fonct Hors	Biostatisticienne - MCUPH	Univ et CHU de Saint-Etie	silvy.laporte@chu-st-etienne.fr		3	2	20	20	45	
MISMETTI Patrick	Fonct Hors	Médecin - PUPH	Univ et CHU de Saint-Etie	patrick.mismetti@chu-st-etienne.fr			2	12	12	26	
OLLIER Edouard	Fonct Hors	Médecin - MCUPH	Univ et CHU de Saint-Etie	edouard.ollier@univ-st-etienne.fr			2	20	20	42	
PRESLES Emilie	Vacataire	Statisticienne	CHU Saint-Etienne	emilie.presles@chu-st-etienne.fr		4	2			6	
ZUFFEREY Paul	Vacataire	Médecin - PH	CHU Saint-Etienne	paul.zufferey@chu-st-etienne.fr		1				1	
					19	12		84	84	199	
ABGRAL Ronan	Fonct Hors	Médecin-PUPH	CHU Brest	ronan.abgral@chu-brest.fr				4	4	8	
BEAUMONT Marc	Vacataire	Kiné -PhD	CH Morlaix	marc.beaumont7@orange.fr		1				1	
COADIC Julien	Vacataire	Data-manager	CHU Brest	julien.coadic@chu-brest.fr				4	4	8	
COUTURAUD Francis	Fonct Hors	Médecin-PUPH	CHU Brest	francis.couturaud@chu-brest.fr		8	4	16	16	42	
FORTIN-PRUNIER Hélène	Vacataire	Cadre opérationnel CIC	CHU Brest	helene.fortin-prunier@chu-brest.fr		1				1	
GUEGUAN Marie	Vacataire	TEC Ingénieur	CHU Brest	marie.quequan@chu-brest.fr		1				1	
GUITON Valentine	Vacataire	ARC Chef projet	CHU Brest	valentine.guiton@chu-brest.fr		1	2	12	12	27	
HUET Olivier	Fonct Hors	Médecin-PUPH	CHU Brest	olivier.huet@chu-brest.fr						1	
LACUT Karine	Fonct Hors	Médecin-PUPH	CHU Brest	karine.lacut@chu-brest.fr		5		12	12	27	
LE MAO Raphael	Vacataire	Médecin-PH	CHU Brest	raphael.lemao@chu-brest.fr				4	4	8	
LEVEN Cyril	Vacataire	Pharmacien - PH	CHU Brest	cyril.leven@chu-brest.fr		1				1	
TANNIOU Juline	Vacataire	Biostatisticien	CHU Brest	julien.tanniou@chu-brest.fr				4	4	8	
THEREAUX Jérémie	Fonct Hors	Médecin-PUPH	CHU Brest	jeremie.thereaux@chu-brest.fr		1				1	
TROMEUR Cécile	Fonct Hors	Médecin-MCUPH	CHU Brest	cecile.tromeur@chu-brest.fr		2	4	24	24	54	
					19	10		80	80	189	

### § COMITE PEDAGOGIQUE

Le comité Pédagogique est composé des responsables coordonnateurs du DIU et d'enseignants des universités participantes dont les responsables locaux et les responsables des différents modules.

Il est présidé par le responsable coordonnateur du DIU. Son rôle est de définir et valider le contenu de l'enseignement et les modalités pédagogiques.



NOM et Fonction au sein du comité	Université de rattachement	Statut	E-mail
ROY Pierre-Marie (président et responsable Angers)	Angers	PU-PH	PMRoy@chu-angers.fr
POIROUX Laurent	Angers	MCF-IDE	LaPoiroux@chu-angers.fr
CALLAHAN Jean-Christophe	Angers	PH	jccallahan@ch-lemans.fr
FAURE Sébastien	Angers	PU-PH	sebastien.faure@univ-angers.fr
LAPORTE Silvy (Responsable Saint-Etienne)	Saint-Etienne	MCU-PH	Silvy.laporte@chu-st-etienne.fr
MISMETTI Patrick	Saint-Etienne	PU-PH	Patrick.mismetti@chu-st-etienne.fr
OLLIER Edouard	Saint-Etienne	MCU-PH	Edouard.ollier@univ-st-etienne.fr
COUTURAUD Francis (Responsable Brest)	Brest	PU-PH	Francis.couturaud@chu-brest.fr
TROMEUR Cécile	Brest	MCU-PH	Cecile.tromeur@chu-brest.fr

## § RESPONSABLES PEDAGOGIQUES COORDONNATEURS LOCAUX

Le responsable coordonnateur du DIU est le Professeur Pierre-Marie Roy qui est aussi le responsable pédagogique local pour Angers.

Le responsable coordonnateur pour l'encadrement des paramédicaux est Laurent Poiroux.

Le responsable pédagogique pour Saint-Etienne est la Professeure Silvy Laporte.

Le responsable pédagogique pour Brest est le Professeur Francis Couturaud

### Rôle des responsables pédagogiques

Le rôle des responsables pédagogiques est d'assurer l'organisation générale de l'enseignement dans leur université.

Ils sont membres du comité pédagogique du DIU.

Ils président la commission d'admission locale de leur université et co-animent la classe virtuelle de présentation générale du DIU.

Ils sont responsables de l'organisation des ateliers dans leur université (module 7) et de l'accompagnement du projet personnel des apprenants (module 8).

Pour cela, ils désignent les tuteurs des apprenants inscrits dans leur université et veillent à la qualité de l'encadrement effectué.

Ils interviennent en soutien des responsables des autres modules (1 à 6) en particulier dans les relations avec les enseignants de leur université et pour ce qui concerne l'organisation des classes virtuelles de synthèse auxquelles ils sont conviés.

Ils président la commission locale de validation du DIU (soutenance des projets personnels).

## § RESPONSABLES PEDAGOGIQUES DES MODULES

Les responsables pédagogiques des différents modules sont :

- Module 1 : Pierre-Marie Roy - Silvy Laporte - Francis Couturaud
- Module 2 : Elsa Parrot - Béatrice Deygas - Valentine Guiton
- Module 3 : Jean-Christophe Callahan - Sandrine Accassat - Francis Couturaud
- Module 4 : Pierre-Marie Roy - Edouard Ollier - Cécile Tromeur
- Module 5 : Pierre-Marie Roy - Edouard Ollier - Cécile Tromeur
- Module 6 : Pierre-Marie Roy - Silvy Laporte - Francis Couturaud
- Module 7 : Pierre-Marie Roy - Silvy Laporte - Francis Couturaud
- Module 8 : Pierre-Marie Roy - Silvy Laporte - Francis Couturaud

## Rôle des responsables pédagogiques des modules

Le rôle des responsables pédagogiques des modules est d'assurer l'organisation d'un module. Ils sont membres du comité pédagogique local du DIU.

Ils s'assurent que l'ensemble des cours en e-learning sont réalisés conformément à la charte pédagogique, que les QCM ou QCU sont réalisés avec les réponses adéquates.

Ils se chargent de transmettre les cours à l'équipe angevine chargée de leur diffusion. Ils sont à ce titre les interlocuteurs uniques pour les cours du module.

Ils participent à la classe virtuelle correspondant à leur module avec les enseignants de leur choix.

Ils participent à la journée de présentation des travaux personnels.

## SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

### § ORGANISATION GENERALE

Le DIU est mis en place dans les Universités – UFR Santé d'Angers (centre coordonnateur), de Saint-Etienne et de Brest. D'autres universités pourront se joindre à elles.

Il s'articule autour d'un enseignement en ligne commun pour l'ensemble des participants réalisé par les enseignants des différentes universités et géré par l'université d'Angers (centre coordonnateur) et de l'accompagnement d'un projet personnel ainsi que d'ateliers pratiques interactifs réalisés localement dans chacune des universités.

Le DIU est organisé en 8 modules.

#### **MODULE 1 - Raisonnement scientifique et principes méthodologiques – 10,5 Heures**

10 cours en lignes = 7,5

heures Classe virtuelle = 2  
heures

#### **MODULE 2 - Principes éthiques et réglementaires de la Recherche Clinique – 8 Heures**

8 cours en lignes = 6

heures Classe virtuelle =  
2 heures

#### **MODULE 3 - Être investigateur en pratique – 7,25 Heures**

7 cours en lignes = 5,25

heures Classe virtuelle = 2  
heures

#### **MODULE 4 – Elaborer un travail de recherche clinique – 8,75 Heures**

9 cours en lignes = 6,75

heures Classe virtuelle = 2  
heures

#### **MODULE 5 – Conduire et valoriser une étude – 10,5 Heures**

10 cours en lignes = 7,5

heures Classe virtuelle = 2  
heures

#### **MODULE 6 - Recherche en situation spécifique –**

12 cours en lignes = 9 heures (choix de 5 obligatoires les autres facultatifs)

La participation de l'apprenant à cinq cours en ligne est exigée. Le suivi de l'ensemble des cours est facultatif.

#### **MODULE 7 – Ateliers pratiques (organisation locale) – 14 Heures obligatoires sur les 42 Heures organisées**

Organisation de 12 ateliers de 3,5 Heures en présentiel ou travail collaboratif en ligne

La participation à 4 ateliers sur les 12 est exigée.

Le suivi de l'ensemble des ateliers est facultatif.

L'organisation des ateliers est réalisée dans chaque université, certains ateliers pouvant ne pas être réalisés dans toutes les universités.

Les ateliers peuvent également être proposés en offre de formation hors DIU selon les places disponibles en présentiel ou en classe virtuelle selon l'atelier.

## MODULE 8 – Projet personnel (organisation locale) – 10,5 Heures

1 Atelier pratique en présentiel ou travail collaboratif en ligne = 3,5

heures 1 Journée de participation aux présentations = 7 heures

Encadrement par un tuteur (intervenant local du DIU) tout au long de l'année

### § COURS EN LIGNE (MODULES 1 A 6)

Chaque cours en ligne comprend :

- un e-Learning sous la forme d'une présentation de type « power-point commentée » ou une vidéo de 20 minutes environ accessible en ligne + éventuellement des documents complémentaires mis à disposition
- 2 à 4 questions en lien avec le cours de type QCM ou QCU ou QROC
- un travail personnel sur les supports fournis
- la participation au e-Forum questions/réponses avec l'enseignant. L'enseignant responsable s'engage à répondre aux questions des stagiaires dans les 7 jours. Il pourra lui aussi interroger les stagiaires et leur fournir des éléments complémentaires.

Les apprenants doivent pour valider un cours avoir répondu correctement aux questions liées au cours. A la fin des questions, l'apprenant à le taux de réponses correctes. Si une ou plusieurs réponses sont incorrectes, l'apprenant doit recommencer jusqu'à obtenir les réponses correctes. Le nombre d'essais n'est pas limité.

Tous les cours correspondant à un module sont mis en accès simultanément au début du module. La validation du module correspond à la validation de l'ensemble des cours du module. Elle est souhaitée pour participer à la classe virtuelle correspondante et requise pour participer au module suivant.

L'organisation théorique des cours est réalisée afin que l'apprenant ait environ deux cours à travailler par semaine et que la dernière semaine soit celle de la classe virtuelle. Les enseignants du module participent au e- Forum uniquement pendant la période de mise en ligne du module correspondant.

### § ATELIERS PRATIQUES (MODULES 7)

Les ateliers sont organisés dans chaque université participant au DIU avec les apprenants inscrits dans l'université en question sur des demi-journées de 3,5 heures, réparties sur l'année universitaire. **Les apprenants doivent participer à un minimum de quatre ateliers pour valider le DIU.**

Les ateliers pratiques se présentent sous la forme de travaux collaboratifs et/ou interactifs à partir d'exemples, de séances de simulation (annonce d'une étude, suivi...) éventuellement filmées pour une analyse en décalé (communication orale), le déroulé pédagogique précis de l'atelier étant laissé à la discrétion des animateurs et susceptible d'évoluer au fil du temps. Certains de ces ateliers peuvent être réalisés en ligne si la thématique le permet et que cela semble préférable à une organisation présentielle.

**En fonction des places disponibles, l'inscription à un atelier peut être ouverte à des personnes non inscrites au DIU.**

### § PROJET PERSONNEL (MODULE 8)

L'organisation de l'accompagnement du projet personnel est réalisée dans chaque université.

Le projet personnel est défini lors de l'inscription et il est précisé lors d'un séminaire spécifique (M7.1).

Les temps de travail avec le tuteur sont libres au long de l'année.

La présentation du projet personnel est l'élément le plus important de la validation du DIU.

**La participation à la soutenance de l'ensemble des présentations est un élément de la formation.**

## MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES et DE VALIDATION

### § ÉVALUATION DES COMPÉTENCES (DESCRIPTION)

*Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire.....) Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ?*

*(Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)*

*Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)*

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Soutenance avec présentation du travail personnel	20 points	Oral	Terminal

L'évaluation des compétences est réalisée sur la présentation orale du projet personnel organisée dans chaque université participant au DIU.

La réalisation du projet correspond est notée sur 6 points, la présentation des difficultés, des limites et des moyens mis en œuvre est notée sur 6 points, la qualité de la présentation orale est notée sur 4 points, l'interaction et la participation à la discussion des autres présentations est notée sur 4 points.

**Tutorat** : Oui (8 heures par stagiaire, chaque intervenant/tuteur est rémunéré à hauteur de 4h TD par stagiaire suivi)

### § CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

Pour être déclaré admis au DU « » il faut :

- Avoir validé l'ensemble des enseignements en ligne obligatoire (en dehors des exemptions autorisées à l'inscription)
- Avoir participé à un minimum de quatre ateliers interactifs
- Avoir participé à la soutenance des projets personnels
- Avoir obtenu la moyenne à la soutenance du travail personnel.

### § COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Le jury de soutenance est établi chaque année par les commissions pédagogiques dans chacune des universités participantes.

### § SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Un stagiaire n'ayant pas pu soutenir son projet personnel sera autorisé à le soutenir l'année suivante. Il devra alors s'inscrire au tarif correspondant à un redoublement + Droit d'inscription :

- participation aux ateliers obligatoires si non suivi en année 1,
- possibilité de suivre d'autres ateliers s'il le souhaite.
- Participation obligatoire au séminaire du projet personnel et à la journée de présentation des soutenances.

## Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

**DU complet** : Oui  Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui  Non

## Inscription au RNCP / RS (Répertoire Spécifique)

**RNCP** : Oui  Non  En cours

**Inventaire** : Oui  Non  En cours

## Tarif

**Tarif de la formation** (Hors Droits universitaires)

Formation initiale : 800 €

Formation continue : 1500 €

Formation couplée avec un master II Recherche : 300 €

Tarif à l'atelier (4 heures) : 100 € (Pas de Droits Universitaires)

**Si redoublement** :

Formation initiale : 100 € + droits universitaires

Formation continue : 100 € + droits universitaires

## BUDGET PRÉVISIONNEL

\*Une convention de partenariat sera rédigée par l'Université d'Angers et signée entre les 3 universités et précisera les éléments suivants qui ont été actés entre les différents partenaires :

- Portage du e-learning par le Lab UA (Angers)
- Accès à la plateforme Moodle pour l'ensemble des stagiaires inscrits au DIU quel que soit leur Université d'origine,
- Calendrier des livrables par module au Lab UA par les Responsables de chaque module,
- Le rôle et les missions du Responsable de Module de formation,
- Le rôle et les missions de l'Ingénieur pédagogique.

Pour couvrir le portage du e-learning (Lab UA), il sera demandé une participation financière de 2000 € par Université partenaire pour l'année de création.

Ce montant sera réévalué ultérieurement les années suivantes en fonction de la charge de travail.

Si l'une des Universités partenaires ne peut pas ouvrir, du fait de son seuil d'ouverture non atteint, cette dernière s'engage à assurer les cours dont elle a la responsabilité. Dans ce cas les deux autres Universités devront s'assurer d'avoir le seuil requis afin de couvrir l'ensemble de ses charges dont celle du Lab UA,

				DIU RECHERCHE CLINIQUE				
MAJ date de MAJ				Faculté de Santé				
CR : A c réer								
RP : Pierre-Marie ROY				Niveau	L & LP	M	Validité	
					1	0	✔	
<b>RECETTES</b>							<b>13 000,00 €</b>	
<b>Inscription à la totalité de la formation</b>				nb. stagiaires	Tarif	Total		
FC : Individuels /entreprise/Opco				4	1 500,00 €	6 000,00 €		
Internes				3	1 000,00 €	3 000,00 €		
Ateliers				0	100,00 €	- €		
<b>Sous Total :</b>				<b>7</b>		<b>9 000,00 €</b>		
*Partenariat Facturation à St Etienne /Brest (par Université pour prestation LAB UA)				2	2 000,00 €	4 000,00 €		
<b>Total :</b>						<b>13 000,00 €</b>		
<b>Inscription par module</b>						- €		
<b>DÉPENSES</b>							<b>10 300,00 €</b>	
<b>&gt;&gt; Personnel enseignants</b>								
<b>Responsabilité pédagogique</b>				nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD		
641	Enseignants titulaires (Bi-appartenant UA/CHU*)				25,0	25,0	- €	
642	Autres intervenants (Vacataires)					0,0	- €	
<b>Sous-total</b>				<b>0</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>- €</b>	
<b>Enseignement</b>								
641	Enseignants titulaires (Bi-appartenant UA/C HU*) E-learning				10,0	10,0	- €	
Classes virtuelles Angers					6,0	6,0	- €	
Atelier et Présentiel Angers					28,0	28,0	- €	
<b>Sous-total</b>				<b>0,0</b>	<b>44,0</b>	<b>35,0</b>	<b>- €</b>	
642	Autres intervenants (Vacataires) E-learning				10,0	10,0	434,80 €	
Classes virtuelles Angers					4,0	4,0	173,92 €	
Ateliers et Présentiel Angers					48,0	48,0	2 087,04 €	
<b>Sous-total</b>				<b>0,0</b>	<b>62,0</b>	<b>89,0</b>	<b>2 695,76 €</b>	
<b>TOTAL</b>					<b>106,0</b>		<b>2 695,76 €</b>	
<b>Encadrement stagiaires / Tutorat</b>				heures de tutorat / stagiaire				
				Nb. stag.encadrés	nb. heures TD			
641	Enseignants titulaires (Bi-appartenant UA/C HU*)			0	0,0	0,0	- €	
642	Autres intervenants (Vacataires)			7	20,0	20,0	1 185,80 €	
<b>Sous-total</b>				<b>7</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>1 185,80 €</b>	
<b>Prestation de service</b>								
				nb. jours	tarif journalier			
LAB UA				37			6 000,00 €	
							- €	
							- €	
* Non rémunérés car Bi-appartenant UA/CHU							<b>6 000,00 €</b>	
					Total h TD	<b>134,0</b>		
<b>&gt;&gt; Personnel administratif</b>								
				<b>Total poste personnel :</b>				<b>9 881,56 €</b>
<b>&gt;&gt; Fonctionnement</b>								
606	Achat, fourniture et matériaux							
613	Location							
618	Reprographie / Documentation			- €				
623	Publicité / Communication			200,00 €				
624	Transports							
625	Déplacement, missions, réception			- €				
626	Frais postaux							
628	Divers			218,44 €				
<b>Total fonctionnement :</b>				<b>418,44 €</b>				
<b>RÉSULTAT GLOBAL UA</b>							<b>2 700,00 €</b>	
							20,8%	
<b>Contribution FC sur les recettes</b>				8%		<b>720,00 €</b>		
<b>Contribution Faculté de Santé</b>				22%		<b>1 980,00 €</b>		
<b>DIFFÉRENTIEL pour la Composante</b>						- €	0,0%	
<b>Droits de base universitaires vers DFC</b>				7	136,00 €	<b>952,00 €</b>		

## Marketing/Communication/Commercialisation

Les interlocuteurs pour la diffusion et commercialisation du module sont les suivants :

- CHU Angers via la maison de la Recherche Clinique
- CHU de Brest
- CHU de Saint Etienne
- La Direction de la recherche clinique et de l'innovation interd partementale qui regroupe le CHU d'Angers, les centres hospitaliers de Cholet, du Mans, de Laval, du Haut-Anjou et de Saumur, le centre de sant  mentale du Cesame et le centre de r ducation des Capucins.
- UFR Sant  dont le D partement de M decine G n rale
- GIRCI
- R seau de recherche INNOVTE

Une plaquette est  labor e et actualis e autant que n cessaire.

##  VALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Un lien cliquable sera adress    chaque stagiaire au terme de la formation.